



RUE CHABAUD LATOUR

JUIN A  
A JUILLET  
2026

# RÉNOVATION DE LA VOIRIE

## NOTE D'INFORMATION AUX RIVERAINS

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre des travaux d'aménagement des espaces publics du quartier Sabatier, nous vous informons qu'à partir du 11 juin et pour une durée d'environ 2 mois, les conditions de circulation vont être modifiées :

- Le stationnement sera Interdit au **droit des travaux de 7h00 à 17h00**
- Les travaux se feront sous route barrée

Merci de stationner vos véhicules hors emprise travaux et de respecter le plan de déviation mis en place.

L'entreprise **RAMERY TP** interviendra pour les travaux d'assainissement.

L'accès piéton sera maintenu et sécurisé pendant toute la durée des travaux. Nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour la gêne occasionnée par ces travaux.

Merci de votre compréhension.

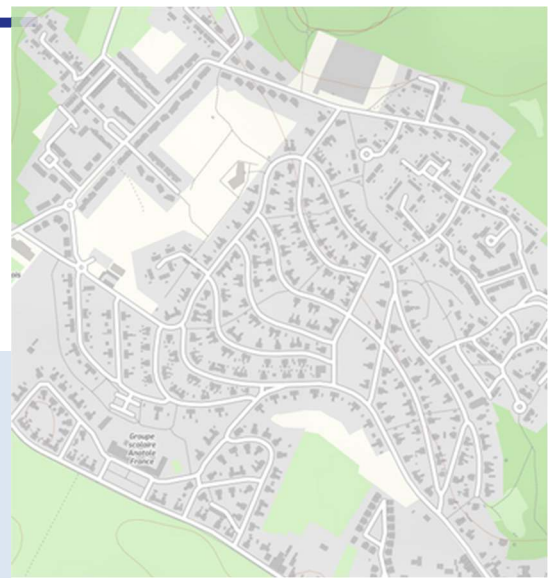
## INFO PRATIQUE

### COLLECTE DES DÉCHETS

La collecte des déchets sera maintenue dans votre rue.

### POINT DE RASSEMBLEMENT

En cas de contraintes techniques ponctuelles, vous serez informés de la mise en place de points de rassemblements.



D'OCTOBRE  
2023 À  
JUILLET  
2026



# RENOVATION DE L'ESPACE PUBLIC

La requalification du quartier Sabatier à Raismes comprend un volet lié à l'habitat porté par les bailleurs sociaux et un volet lié aux espaces publics sous maîtrise d'ouvrage de La Porte du Hainaut.

Entrée de quartier restructurée



Rénovation des réseaux d'assainissement



Eclairage public



Enfouissement des réseaux aériens



Voiries avec aménagement paysagers



Espaces paysagers de proximité



# 22

MILLIONS  
D'EUROS  
INVESTIS

Répartie sur 3 lots :

70% Voirie et assainissement

Réseaux divers 18%

12% Aménagement paysager

## 6 598 m

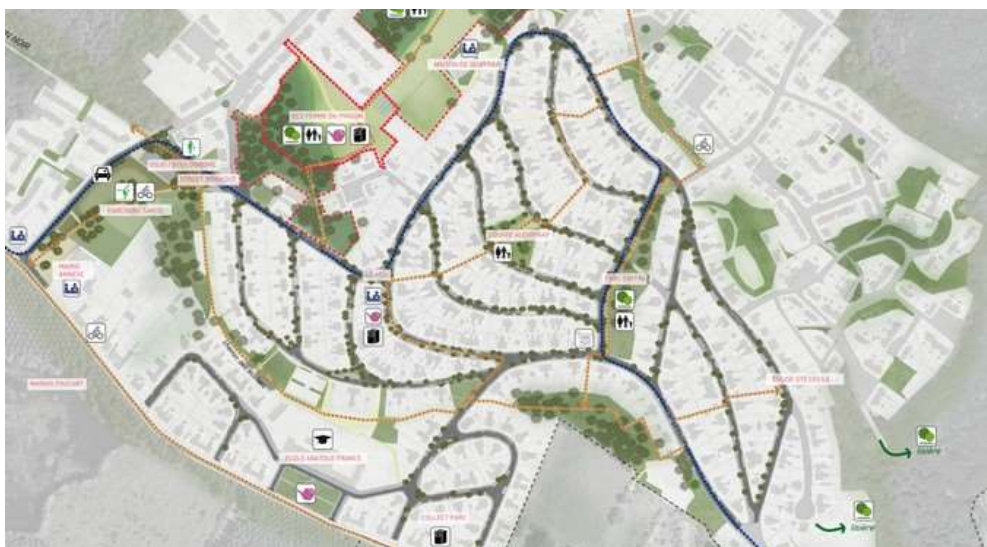
de voiries réaménagées

## 2 750 m

de praticables à vélo

## 5 700 m

de chaussée d'infiltration des eaux pluviales



CE PROJET EST PORTÉ ET FINANÇÉ PAR  
LA PORTE DU HAINAUT ET LA VILLE DE RAISMES

**La Porte  
du Hainaut**  
Communauté  
d'Agglomération

**RAISMES**  
Multiples et Réunis

AVEC LE SOUTIEN DE

